

AVIS DE PUBLICATION

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-483
DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 1 155 685 \$ ET
UN EMPRUNT DE 410 000 \$ POUR LE PROLONGEMENT
DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SUR LA RUE DAY**

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Paspébiac a adopté, à sa séance ordinaire du 10 juin 2019, le Règlement numéro 2019-483;

QUE le règlement numéro 2019-483 a pour objet et conséquence de décréter une dépense de 1 155 685 \$ et un emprunt de 410 000 \$ pour l'exécution des travaux de prolongement des conduites d'égout et d'aqueduc sur la rue Day;

QUE le 15 août 2019, ce règlement a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE ce Règlement est disponible pour consultation au bureau de la Ville situé au 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est à Paspébiac, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30;

QUE conformément aux articles 361 et 362 de la *Loi sur les cités et villes*, ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication par un avis public signé par le greffier.

Donné à Paspébiac, le 3 septembre 2019 et publié le même jour sur le site internet de la Ville.


Annie Chapados
Greffière-adjointe